Ravivant pour parquet — Fiche de données de sécurité

Nom commercial : Floor Refresher — John Myland Ltd.

Date de compilation : 07/04/2011
Date de révision : 09/08/2021
N° de révision : 4

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : FLOOR REFRESHER
Code produit : 15-799-8085

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : utilisé pour raviver les parquets vernis.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : JOHN MYLAND LIMITED
26 ROTHSCHILD STREET
WEST NORWOOD
LONDRES
SE27 0HQ
ROYAUME-UNI
Tél. : 0044 (0) 20 8670 9161
Fax : 0044 (0) 20 8761 5700
E-mail : sales@mylands.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence : 07831 576 413

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le CLP : ce produit ne fait l'objet d'aucune classification au titre du CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :
Conseils de prudence : P102 : tenir hors de portée des enfants.
P233 : maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

PBT : ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux :
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
EINECS CAS PBT / WEL Classification CLP Pourcentage
203-961-6 112-34-5 - Irrit. oculaire, cat. 2 : H319 1,800 %

Section 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux : baigner l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes.
Ingestion : rincer la bouche à l'eau.

Inhalation : consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : peut provoquer une légère irritation au point de contact.
Contact avec les yeux : peut provoquer irritation et rougeur.
Ingestion : peut provoquer une irritation de la gorge.
Inhalation : aucun symptôme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat/particulier : sans objet.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : utiliser les moyens d'extinction adaptés à l'incendie environnant. Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers liés à l'exposition : dégage des fumées toxiques en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : se référer à la section 8 de la FDS pour les détails sur la protection individuelle. Retourner les récipients qui fuient de manière à ce que la fuite soit orientée vers le haut afin d'empêcher l'écoulement du liquide.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales : ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir le déversement au moyen d'un dispositif de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : absorber avec de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un récipient de récupération étiqueté et refermable, en vue de l'élimination par une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : se référer à la section 8 de la FDS.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : aucune donnée disponible.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants dangereux :
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
Valeurs limites d'exposition professionnelle : poussières inhalables :
État Moy. pond. 8 h VLCT 15 min. Moy. pond. 8 h VLCT 15 min.
RU 67,5 mg/m3 101,2 mg/m3 - -
Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : aucune protection respiratoire requise.
Protection des mains : gants de protection.
Protection des yeux : lunettes de sécurité. Veiller à disposer d'un rince-œil à proximité.
Protection cutanée : vêtements de protection.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : liquide
Viscosité : non visqueux

9.2. Autres informations

Autres informations : aucune donnée disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de transport ou de stockage.
Une décomposition peut survenir en cas d'exposition aux conditions ou matières mentionnées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : agents oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dégage des fumées toxiques en cas de combustion.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composants dangereux :
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
ORL SOURIS DL50 6050 mg/kg
ORL RAT DL50 4500 mg/kg
Valeurs de toxicité : aucune donnée disponible.
Symptômes / voies d'exposition
Contact avec la peau : peut provoquer une légère irritation au point de contact.
Contact avec les yeux : peut provoquer irritation et rougeur.
Ingestion : peut provoquer une irritation de la gorge.
Inhalation : aucun symptôme.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Ravivant pour parquet — Fiche de données de sécurité

Persistance et dégradabilité : biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : facilement absorbé par le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT : ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : écotoxicité négligeable.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

NB : l'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de réglementations régionales ou nationales relatives à l'élimination.

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de transport : ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations spécifiques : sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son règlement modificatif (UE) 2015/830

* indique un texte de la FDS ayant été modifié depuis la dernière révision.

Mentions utilisées aux sections 2 et 3 : H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

Avertissement légal : les informations ci-dessus sont considérées comme exactes mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Cette société ne pourra être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

Ravivant pour parquet — Fiche de données de sécurité